

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Définition du développement durable : ce mode de développement assure la satisfaction des besoins essentiels de la population (et notamment la plus démunie) sans compromettre ceux des générations futures.

Définition de l'eau potable : une eau potable est une eau qui peut être consommée sans danger pour la santé. Cette eau doit répondre à des critères fixés par la loi et définis selon le code de la Santé Publique.

COP 21 : Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Paris, du 30 novembre au 11 décembre 2015

Stress hydrique : Consommation d'eau dans une région supérieure au stock d'eau réel

MAITRISER SA CONSOMMATION D'EAU

Chaque jour la population mondiale augmente et l'eau douce risque ainsi de manquer car les ressources en eau sont stables. Il est donc urgent de **maîtriser sa consommation d'eau** pour contribuer au développement durable.

Définition du développement durable : ce mode de développement assure la satisfaction des besoins essentiels de la population (et notamment la plus démunie) sans compromettre ceux des générations futures.

LES RESSOURCES DISPONIBLES EN EAU ET LEURS LIMITES

On trouve majoritairement de l'eau salée sur la planète.

La plus grande partie d'eau douce est dans la calotte glacière des pôles Nord et Sud, mais aussi dans les glaces polaires, dans les eaux souterraines des nappes phréatiques et dans les eaux superficielles des rivières et des lacs.

Il ne reste donc que 2,5 % d'eau douce sur terre et l'homme va devoir l'économiser.

Sur le globe l'eau est très inégalement répartie, à cause d'un certain nombre de facteurs tels que le relief, la latitude, les saisons, la proximité des océans, les vents et les saisons.

Les régions qui manquent d'eau sont situées le long de tropiques et dans les grands déserts où l'évaporation est forte et les précipitations exceptionnelles.

On en manque également sur le continent eurasiatique où les précipitations sont faibles, avec une évaporation forte et une densité de population élevée.

Une dizaine de pays dans le monde se partagent 60% des ressources d'eau douce : le Canada, les Etats-Unis, le Brésil, le Venezuela, la Colombie, la Russie, la Chine, Bangladesh et l'Indonésie.

On prévoit d'ici à 2025 une modification de la répartition en eau dans le monde. Certains pays comme l'Éthiopie, le Kenya et le Pérou s'ajouteront à la liste des pays en manque d'eau tandis que d'autres pays comme la Chine et le Pakistan s'approcheront du stress hydrique.

Les causes sont diverses : la croissance de la population, les besoins et le niveau de vie sont en augmentation, l'irrigation dans l'agriculture s'intensifie, le problème de fuites dans les réseaux de distribution d'eau est récurrent et enfin les modifications climatiques ont aussi un rôle non négligeable. Ce dernier point est l'objet des travaux de la COP 21.

En partageant les ressources en eau de façon équitable, en développant des techniques moins polluantes et en changeant nos habitudes de consommation, on contribuera au développement durable.

En France métropolitaine, le réseau hydrographique est important et bien réparti.

En moyenne depuis 50 ans, il tombe 486 milliards de m³ d'eau par an dont 311 milliards sont immédiatement évaporés. Cependant, dans certaines régions, le climat, les précipitations irrégulières ou encore certaines cultures grandes consommatrices d'eau conduisent à des restrictions d'eau afin d'éviter la sécheresse.

LES CRITERES DE POTABILITE

La qualité de l'eau du robinet fait l'objet d'une réglementation très stricte et est définie par 63 paramètres. Les principaux critères de potabilité sont :

- les critères microbiologiques (virus, bactéries pathogènes ...),
- les substances indésirables (fluor, nitrates ...),
- les critères physiques (température ...),
- les substances toxiques (plomb, mercure ...),
- les critères organoleptiques (odeur, saveur ...),
- les pesticides et produits apparentés,
- les critères chimiques.

Définition de l'eau potable : une eau potable est une eau qui peut être consommée sans danger pour la santé. Cette eau doit répondre à des critères fixés par la loi et définis selon le code de la Santé Publique.

Les **origines de la pollution de l'eau** sont multiples et si l'eau est polluée par la présence de certains éléments, cela peut avoir des conséquences sur la santé de l'homme et sur l'environnement.

Les **origines de la pollution des eaux** sont variées et étroitement liées aux activités humaines qu'elles soient domestiques, urbaines, industrielles ou agricoles. On en trouve de différentes natures :

- pollution physique : présence de matières en suspension,
- pollution chimique : présence de substances dissoutes,
- pollution biologique : présence de bactéries, virus et autres champignons,
- pollution thermique : augmentation de la température.

Mais en France, les nappes phréatiques sont polluées. Cette pollution est principalement d'origine agricole avec la présence pour 63% de pesticides, de nitrates et de sélénium. Le coût de dépollution est particulièrement élevé, notamment pour les petites communes et représente entre 7 et 12% de la facture d'eau des ménages.

Les pollutions sont également classées en fonction de leur caractère récurrent ou exceptionnel (chronique ou accidentel) et de leur étendue (locale ou diffuse).

Exemple : il resterait encore en France du chloroéthène (chlorure de vinyle monomère dans certaines canalisations, responsables de certains cas de cancers.

LES MESURES COLLECTIVES POUR PRESERVER L'EAU

L'eau est essentielle à la survie de l'homme, mais selon les pays, les habitants n'ont pas accès à la même quantité d'eau. En général, on remarque que plus le niveau de vie est élevé, plus la consommation d'eau potable augmente. Le meilleur **moyen d'économiser l'eau** est donc de réduire sa consommation.

Non seulement les consommateurs sont concernés mais aussi les agriculteurs et les industriels. Dorénavant, chacun doit faire attention en évitant de consommer l'eau de manière trop excessive.

Exemple : on peut réduire les fuites en faisant entretenir et vérifier régulièrement les installations, dans l'agriculture on peut récupérer les eaux de pluie pour irriguer les cultures.

Un certain nombre de mesures a été prise en France :

Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA)

Datée de 2006, elle a pour objectifs, tout en prenant en compte le changement climatique :

- d'améliorer le service public de l'eau et de l'assainissement avec un accès à l'eau pour tous avec davantage de transparence,
- de moderniser l'organisation de la pêche en eau douce.

Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)

Institué lors de la loi sur l'eau en 1992, il fixe les grandes orientations de la gestion de l'eau et les objectifs pour 10 à 15 ans.

Le Comité de Bassin

Il a pour objectif de débattre et de définir les grands axes de la politique de la gestion de la ressource en eau et de protection des milieux naturels aquatiques, à l'échelle du grand bassin hydrographique. Il élabore et met à jour tous les 6 ans le SDAGE et en suit l'application.

L'Agence de l'eau

C'est un établissement public du ministère chargé du développement durable qui met en œuvre les orientations de la politique de l'eau, en accord avec le comité de bassin.

Les traitements de l'eau

- Production d'eau potable

On obtient de l'eau potable par traitement de l'eau captée dans une rivière, un lac ou une source. Quand elle provient d'une rivière, l'eau subit différents traitements pour devenir potable. On la passe dans un bassin de décantation au fond duquel se déposent les matières les plus lourdes. On la filtre ensuite à travers des couches de sable pour la débarrasser de ses impuretés et enfin on la stérilise en la débarrassant des microbes.

- Traitement des eaux usées

On purifie les eaux usées dans des stations d'épuration avant de les rejeter dans le milieu naturel car elles ne peuvent pas être rejetées dans les fleuves. En effet, elles sont chargées de rejets domestiques, urbains et industriels.

DES MESURES INDIVIDUELLES OU ECO CITOYENNES POUR ECONOMISER L'EAU

Consommation d'eau en milieu familial

En France, seul 7% de la consommation d'eau est destinée à la boisson et à la nourriture, 93 % de nos consommations d'eau sont destinées au nettoyage et à l'hygiène.

Il existe des **solutions simples pour réduire notre consommation** comme :

- fermer le robinet lors de son utilisation, en se brossant les dents par exemple,
- remplir un lave-vaisselle ou un lave-linge,
- éviter les fuites,
- choisir des appareils de classe A,
- diminuer le volume de la chasse d'eau,
- éviter de prendre des bains mais privilégier les douches,
- récupérer les eaux de pluie pour arroser le jardin.